Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dossier d'inscription

Dispositif « Argent de Poche 2024 »

CISPD du Pays Fléchois

Photo d'identité

(Facultative)

Chantier souhaité (numéroter les chantiers souhaités de 1 à 13 en fonction de l'ordre de préférence)

Ordre de préférence	Chantier	Dates	Horaires	Lieu	Thématique
	n°1	Du 4 au 8 Mars 2024	13h30 16h30	Mareil sur Loir	Salle des fêtes et abris bus
	n°2	Du 22 au 24 avril 2024	9h00 12h00	Arthezé	Plantation de fleurs et Peinture
	n°3	Du 22 au 26 Avril 2024	9h00 12h00	Bousse	Entretien terrain de pétanque et espaces verts
	n°4	Du 22 au 26 Avril 2024	13h30 16h30	Thorée les Pins	Peinture mobilier urbain
	n°5	Du 29 Avril au 3 Mai 2024	9h00 12h00	Oizé	Peinture et entretien cimetière et lavoir
	n°6	Du 29 Avril au 3 Mai 2024	13h30 16h30	Villaines sous Malicorne	Peinture extérieur et nettoyage
	n°7	Du 22 au 26 juillet 2024	9h30 à 12h30	La Fontaine Saint Martin	Entretien espaces verts
	N°8	Du 29 juillet au 2 Aout 2024	9h30 à 12h30	Marais de Cré	Entretien du marais
	N°9	Du 19 au 23 Aout 2024	9h30 à 12h30	Marais de Cré	Entretien du marais
	N°10	Du 26 au 30 Aout 2024	9h30 à 12h30	Marais de Cré	Entretien du marais
	N° 11	Du 26 au 28 Aout 2024	13h30 16h30	Lac de la Monnerie	Entretien des abords du Lac
	N°12	Du 21 au 25 Octobre 2024	9h30 à 12h30	Marais de Cré	Entretien du marais
	N°13	Du 21 au 23 Octobre 2024	13h30 16h30	Crosmières / Arthezé	Entretien de zone humide

HORAIRES A CONFIRMER

Renseignements généraux pour le jeune

Nom : …… Prénom : ……

Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐ Date et lieu de naissance : ……. / ……. / …….à……

Adresse : ……..

CP : …… Commune : ……..

Tél : ……..... e-mail : ……@.....

N° sécurité sociale : ……..

N° de téléphone en cas d'urgence :

- Domicile : ……..
- Portable du père : …… e-mail : ……@.....
- Portable de la mère : …….. e-mail : ……@.....
- Médecin Traitant : ……..

Situation (cochez)

☐ Lycéen(ne), précisez l'établissement : ……..

☐ Etudiant, précisez l'établissement : ……

☐ Autre, précisez : ……

Autorisation Parentale (à remplir par le tuteur légal en cas d'inscription d'un mineur)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ou tuteur légal ……

Demeurant (adresse complète) à ……..

Autorise mon enfant …….. à participer au dispositif « Argent de poche » du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la CCPF.

Je certifie que mon enfant (pour les mineurs) ou que je :

☐ Possède une assurance extrascolaire ou responsabilité civile

☐ Est (suis) à jour dans ses (mes) vaccins

Trajet : domicile-lieu d'intervention (pour les mineurs) :

☐ J'autorise mon enfant à effectuer seul le trajet entre son domicile et le lieu d'intervention.

Ou

☐ J'assurerai le transport de mon enfant entre son domicile et le lieu d'intervention.

☐ J'autorise également les responsables à prendre les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de maladie.

Pièces à joindre au dossier

☐ Photocopie de la pièce d'identité (Obligatoire)

☐ Photocopie de l'attestation d'assuré social (conseillé)

☐ Attestation d'assurance de responsabilité civile (conseillé)

☐ Dossier d'inscription (Obligatoire)

☐ Copie carnet de vaccination ou de santé (Obligatoire)

Merci de signaler tout problème de santé spécifique (Allergie, handicap, traitement médical particulier…).

En acceptant de participer à l'opération « Argent de Poche », le jeune et son tuteur légal :

☐ *autorisent* ☐ *n'autorisent pas*

la CCPF et le CISPD à utiliser les photographies et images vidéo représentant le bénéficiaire dans ses divers supports de communication (bulletin, site internet, brochures….)

Fait à …….. Le …….....

Signature des parents

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Signature du jeune

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Signature du référent CISPD
.

Signature du représentant de la CCPF et cachet

Dispositif « Argent de poche »

Description de l'opération

Le dispositif **« Argent de Poche »** est un dispositif qui permet aux jeunes de 14 à 25 ans révolus d'effectuer de petites actions de proximité (3 à 5 1/2 journées) participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires, et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 € par jeune et par demi-journée (3h).

Cette indemnisation sera versée aux jeunes ou à son représentant légal (pour les mineurs) à la fin du chantier.

Le CISPD peut procéder à toute exclusion du dispositif et dénoncer le présent document pour non-respect des règles précisées dans ledit document ou si il juge que le comportement du jeune genre une mise en danger physique ou morale du groupe.

Les principaux objectifs :

Les principaux objectifs du dispositif sont :

- De permettre aux jeunes de préciser la notion de citoyenneté,
- De les responsabiliser,
- De s'engager pour une mission d'intérêt général,
- De faire découvrir aux jeunes les activités menées par le CISPD et/ou la Ville de La Flèche et de ses partenaires,
- De valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes et de faciliter les échanges intergénérationnels et sociaux,
- Sensibiliser les jeunes à l'environnement,
- Favoriser la prise d'initiative et l'autonomie.

L'encadrement :

L'encadrement est assuré par un animateur ou un éducateur du CISPD ainsi que par des techniciens des services techniques des communes accueillantes, des partenaires associatifs de l'opération ou de la Communauté de Communes du Pays Fléchois. Cet encadrement sera assuré durant toute la durée du chantier.

Afin de respecter la réglementation du travail, les jeunes ne sont jamais amenés à prendre des risques ou à utiliser des outils motorisés dans leur mission. Si le jeune doit s'engager à réaliser correctement les tâches confiées, il ne remplace pas pour autant un agent communal.

Le contenu :

Les tâches effectuées par les jeunes seront adaptées en fonction du contenu du projet, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Pour des raisons d'organisation, le jeune devra venir avec une tenue adaptée (gants, bottes, protection de pluie si besoin) et d'une gourde.

Les modalités d'assurance des jeunes :

La CCPF et le CISPD ne seront en aucun cas réputés comme employeurs des jeunes participants à l'opération « Argent de Poche ».

En aucun cas, l'indemnisation versée pour la participation à l'activité ne pourra être considérée comme une rémunération salariale. Les jeunes entrant dans le dispositif doivent bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur responsable légal. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale. En aucun cas, la responsabilité du CISPD ne saurait être engagée.

La CCPF et le CISPD souscrivent, auprès d'une compagnie d'assurances, un contrat « responsabilité civile » lié à ses activités, couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés, et accidents pouvant survenir à un tiers, dans le cadre du déroulement des actions.

Et après…

A l'issue de sa mission, le jeune (ou son représentant légal pour les mineurs) reçoit son indemnisation contre signature d'un reçu. Les absences non justifiées ne feront pas l'objet de versement. Par la suite, il complète le formulaire « bilan de l'action » et le remet au CISPD.

Modalités d'inscription :

Préinscription :

- Soit par téléphone
- Soit par mail à cispd@cc-paysflechois.fr
- Soit directement à l'espace Gambetta

Pour valider votre inscription vous devez retourner votre dossier complet avec les justificatifs demandés :

- Soit par mail (format pdf uniquement) à : cispd@cc-paysflechois.fr
- Soit directement à l'espace Gambetta

Votre inscription vous sera confirmée par mail ou téléphone en fonction des places disponibles.

Pour tous renseignements sur le dispositif « Argent de Poche »

Service Actions jeunesse et Prévention - CISPD

Espace Gambetta - 48 Boulevard Gambetta, 72200 La Flèche

02.43.45.68.55

ou cispd-paysflechois.fr